



Assemblée du CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L-1122-12 du C.D.L.D., M.
Echevin, Conseiller(e),
est invité(e), pour la première fois, à prendre part à la séance du Conseil communal qui se tiendra
le jeudi 30 septembre 2021, à 20h00, AU BERTRIX-HALL, place des 3 Fers, 6880 Bertrix.

Par le Collège,
La Directrice générale, Le Bourgmestre,

M.-F. ROBINET

M. ROSSIGNOL

Bertrix, le 22 septembre 2021

1. Approbation du P.V. de la séance du 26.08.2021.
2. Approbation des arrêtés de police.
3. Fabrique d'église de Jehonville : comptes 2020.
4. Fabrique d'église d'Auby : budget 2022.
5. Fabrique d'église d'Orgeo : budget 2022.
6. Fabrique d'église de Mortehan : budget 2022.
7. Fabrique d'église de Rossart : budget 2022.
8. Fabrique d'église de Biourge : budget 2022.
9. Fabrique d'église de Bertrix : budget 2022.
10. Bibliothèque Publique de Bertrix : comptes 2020.
11. Règlement-redevance sur l'enlèvement des déchets – exercices 2022 à 2024.
12. « Enfance en fête » : fixation du tarif.
13. Goûter des aînés : fixation du tarif.
14. Quinzaine du bien-être animal : octroi de chèques-commerces.
15. Règlement relatif à l'octroi d'une prime pour l'achat de tickets « Student Multi » : approbation.
16. Règlement-redevance sur la vente de sacs destinés à la collecte spécifique des PMC.
17. Règlement communal concernant la collecte des déchets ménagers.
18. Vente terrain rue du Culot.
19. Achat fonds de bois au lieu-dit « La Géripont ».
20. Achat fonds de bois à Mortehan.
21. Aménagement du centre de Biourge - convention-exécution 2021 : approbation.
22. Achat de mobilier pour l'école d'Orgeo : approbation des conditions et du mode de passation.
23. Remplacement de la chaudière du Tennis Club Baudet de BERTRIX - Approbation des conditions et du mode de passation.
24. Validation du dossier de candidature POLLEC 2021 – volet 2 – projet-fiche 5.
25. Validation du dossier de candidature POLLEC 2021 – volet 2 – projet-fiche 13.
26. Modification budgétaire n° 2 ordinaire et extraordinaire.

HUIS-CLOS

1. Ratifications des désignations dans l'enseignement fondamental.
2. Monsieur FOULON Claude : admission à la pension de retraite.
3. Madame MALDAGUE Leila : valorisation de prestations antérieures.